



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 062 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 31 janvier 2013

Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le jeudi 31 janvier 2013

• (1105)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous entreprenons notre étude sur la situation au Mali. Je veux vous présenter les témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Nous recevons Kerry Buck, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Elle est directrice politique et sous-ministre adjointe de la Sécurité nationale, Afrique, Amérique latine et les Antilles. Bienvenue, Kerry. Nous recevons également Patricia Malikail, directrice générale de la Direction générale de l'Afrique, au MAECI, de même que Lisa Helfand, directrice de la Direction des opérations de la paix et de la politique sur les États fragiles. C'est donc un groupe du MAECI.

Du ministère de la Défense nationale, nous accueillons le major-général Jonathan Vance, directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique. Bienvenue, monsieur.

De l'ACDI, nous avons David Morrison, vice-président principal de la Direction générale des programmes géographiques. Bienvenue aussi à nos collègues de l'ACDI.

Madame Buck, nous allons d'abord entendre votre déclaration liminaire. Nous céderons ensuite la parole à M. Vance et à M. Morrison avant de passer à la séance de questions et réponses.

Madame Buck, la parole est à vous.

Mme Kerry Buck (directrice politique et sous-ministre adjointe, Secteur de la Sécurité internationale, Afrique, Amérique latine et les Antilles, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Merci beaucoup, monsieur le président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le comité et de vous faire part de notre point de vue sur ce dossier.

La situation au Mali illustre bien les enjeux complexes avec lesquels composent de nombreux pays africains. Le pays est aux prises avec trois crises, chacune distincte, mais toutes étroitement liées.

[Français]

La première est la crise politique qui découle du coup d'État du 22 mars dernier.

La deuxième crise est l'occupation de la portion nord du pays par des groupes terroristes tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique, le mouvement salafiste Ansar Dine et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest, qui a déstabilisé le Mali et qui représente une menace pour la région du Sahel et l'ensemble de la communauté internationale.

La troisième est la crise humanitaire qui perdure à la suite de la sécheresse dans le Sahel en 2011 et de la crise alimentaire et nutritionnelle qui en découle.

[Traduction]

À titre de renseignement, il convient de mentionner que le Mali compte parmi les pays les plus pauvres de la planète. Le gouvernement peut difficilement maîtriser la portion Nord du pays et, au cours des dix dernières années, des groupes terroristes ont pu mener leurs activités en toute liberté dans cette région. Le nord du Mali est la partie la plus pauvre du pays, et les Touaregs ont une histoire parsemée de griefs et de rébellions contre le gouvernement central.

En janvier 2012, le principal groupe rebelle touareg du Mali, appuyé par des groupes extrémistes, a attaqué les forces maliennes et commencé à progresser à partir du Nord. L'armée malienne s'est effondrée.

Le 22 mars, des soldats insatisfaits de l'appui du gouvernement pour réprimer la rébellion au Nord ont pris contrôle de leurs casernes menant au coup d'État du capitaine Sanogo à Bamako, mettant fin à 20 années de régimes démocratique.

Divers groupes ont réussi à chasser les forces du gouvernement malien des deux tiers du territoire au Nord du pays. Les groupes terroristes ont ensuite défait le principal groupe rebelle touareg du Mali, puis pris le contrôle d'une vaste région géographique (d'une superficie un peu plus grande que l'Alberta).

La prise de pouvoir de la portion Nord du pays n'a fait qu'exacerber la dynamique déjà précaire de la crise humanitaire qui prévaut dans le nord du Mali et qui a touché à ce jour plus de 4 millions de personnes, y compris près de 2 millions de personnes qui habitent dans cette portion du pays.

[Français]

Le Canada a des intérêts au Mali.

Quant à l'aide au développement, mon collègue David Morrison va vous décrire l'engagement canadien mis en oeuvre par l'ACDI.

[Traduction]

Le Canada a des intérêts commerciaux au Mali, et il compte fermement sur le rétablissement d'un régime démocratique au pays. Il appelle à un retour à l'ordre constitutionnel et à l'adoption d'une feuille de route en vue d'élections libres, justes et crédibles.

L'an dernier, la communauté internationale a observé avec une grande inquiétude la prise de contrôle de près des deux tiers du territoire malien par des groupes terroristes et extrémistes et d'autres groupes armés. Le retranchement de ces groupes dans le Nord du Mali a entraîné de la violence, des abus des droits de la personne et l'oppression des populations locales, tout en menaçant de perturber la stabilité du Mali, de ses voisins et de toute la région du Sahel.

Le 20 décembre, la Résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations Unies a autorisé le déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA).

La mission a le mandat de prendre toutes les mesures nécessaires, conformément au droit humanitaire international et au droit international en matière de droits de la personne, et en respectant la souveraineté du Mali, pour contribuer à rebâtir les forces de défense et de sécurité maliennes; aider les autorités nationales à reprendre le contrôle des zones du Nord qui sont entre les mains des terroristes, des extrémistes et d'autres groupes armés; aider à stabiliser le pays et à asseoir l'autorité de l'État; aider les autorités à protéger la population; et finalement, contribuer à la création d'un climat sûr qui serait propice à l'acheminement de l'aide humanitaire et au retour des populations déplacées, de même que protéger son personnel et la mission.

Alors que le Conseil de sécurité des Nations Unies a autorisé le déploiement de la MISMA, dans la première semaine de janvier, des groupes islamistes se sont rapprochés de la capitale, Bamako, afin de raffermir leur emprise sur l'ensemble du territoire malien. Cette avancée aurait offert aux terroristes du monde entier un refuge encore plus sûr pour s'entraîner, planifier leurs assauts et mener avec efficacité des attaques contre nos plus proches alliés et nos intérêts stratégiques mondiaux.

• (1110)

[Français]

À la demande du gouvernement malien et conformément à la résolution 2085, la France a lancé une opération militaire afin d'appuyer les forces de défense et de sécurité maliennes dans leurs efforts visant à faire reculer les groupes islamistes lourdement armés et à préparer le terrain pour le déploiement de la MISMA. Le Canada s'est immédiatement rallié à la communauté internationale pour appuyer la France, qui a agi rapidement afin de freiner l'offensive islamiste.

Le premier ministre a déclaré: « Nous sommes très préoccupés par la situation au Mali. Le développement de toute une région essentiellement consacrée au terrorisme en plein centre de l'Afrique représente une grave préoccupation pour nous tous. »

Le Canada a entendu l'appel de l'un de ses plus proches alliés et a fourni un gros transporteur aérien en guise de soutien logistique à ces opérations. Mon collègue le major-général Vance va vous donner des détails là-dessus.

Le soutien direct qu'accorde le Canada à la France contribuera à stabiliser le Mali, à affaiblir l'ennemi et à faciliter la transition vers l'établissement efficace de la MISMA.

Par ailleurs, le premier ministre a précisé que le Canada n'avait pas l'intention de faire directement partie des opérations de combat.

[Traduction]

En marge du Sommet de l'Union africaine qui a eu lieu cette semaine, la communauté internationale a promis de verser 455 millions de dollars à l'appui des efforts internationaux visant à contrer le mouvement islamiste au Mali et dans la région du Sahel. Le Canada y était représenté par l'honorable Julian Fantino, ministre de la Coopération internationale. Le ministre Fantino a annoncé le versement d'une somme additionnelle de 13 millions de dollars en aide humanitaire. Ces nouveaux fonds seront acheminés par l'entremise d'ONG et d'organisations internationales afin d'aider les personnes les plus vulnérables.

Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous ai parlé des trois crises qui sont interreliées. Le Canada s'attaque à chacune d'entre elles. Nous sommes résolus à aider le Mali à revenir à un gouvernement élu. Mardi de cette semaine, l'Assemblée nationale du Mali a adopté une feuille de route. Le président intérimaire a

convoqué des élections qui auront lieu d'ici juillet 2013. Le Canada suivra de près la mise en oeuvre de cette feuille de route. Nous répondons aussi aux besoins humanitaires en soutenant également des organismes des Nations Unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et des ONG.

Finalement, pour ce qui est de la sécurité, nous offrons un soutien logistique à l'opération française en déployant un C-17 — comme je l'indiquais, mon collègue, le général Vance, va vous en parler — et nous continuons de fournir de la formation, du matériel ainsi que de l'assistance technique et juridique, comme nous le faisons depuis un certain temps dans d'autres États dans la région, et cela comprend la formation sur le droit humanitaire international et l'éthique militaire, afin d'accroître leur capacité opérationnelle à prévenir et à contrer les activités terroristes, conformément aux normes internationales relatives à l'antiterrorisme et aux droits de la personne.

Parmi les projets menés actuellement en Afrique de l'Ouest, mentionnons la formation militaire des forces armées nigériennes dans le cadre de l'exercice Flintlock, la formation offerte par la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des projets régionaux de formation relative à l'application de la loi et à la sécurité frontalière, donnée par Interpol.

• (1115)

[Français]

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international coordonne un effort pangouvernemental visant à intervenir de manière globale dans la crise au Mali et au Sahel au moyen d'une aide ciblée qui a une valeur ajoutée pour le Canada. Les efforts canadiens seront coordonnés avec ceux des partenaires internationaux, dont les Nations Unies, et répondront aux besoins du peuple malien à l'égard de la paix et de la sécurité.

[Traduction]

Monsieur le président, je vais maintenant céder le micro à mon collègue, David Morrison, de l'ACDI. Il va vous parler brièvement de l'engagement de l'ACDI à l'égard de l'aide au développement et de l'aide humanitaire.

[Français]

M. David Morrison (vice-président principal, Direction générale des programmes géographiques, Agence canadienne de développement international): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Depuis plusieurs années, le Canada fait partie des principaux partenaires de développement du Mali. En moyenne, à partir de 2007, le Canada a versé plus de 100 millions de dollars annuellement en appui au développement du Mali. Jusqu'à tout récemment, le Mali progressait sur le chemin du développement dans plusieurs domaines, notamment en matière d'éducation et de gestion des finances publiques, et ce, en partie grâce à l'appui du Canada.

[Traduction]

Par exemple, l'appui du Canada a contribué à l'augmentation du nombre d'enfants de moins de un an complètement immunisés contre cinq maladies infantiles. Le pourcentage est passé de 69 p. 100 en 2007, à 92 p. 100 en 2010. On note également que les élèves du Mali ont eu accès à des manuels scolaires comme jamais auparavant: l'appui du Canada a permis de remettre 1,2 million de manuels scolaires aux élèves maliens, garçons et filles, au cours des dernières années. À la suite de la suspension des programmes d'aide prévoyant des versements directs au gouvernement du Mali en mars 2012, l'ACDI a continué d'offrir un appui crucial pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la vaccination et de l'accès aux services de base en santé et en éducation.

Par exemple, l'ACDI contribue actuellement, par l'entremise d'organisations internationales et canadiennes présentes au Mali, à assurer le maintien des services essentiels aux populations vulnérables du Sud du pays, notamment en santé et en éducation.

[Français]

Ces initiatives visent à la fois à renforcer la stabilité du pays et à préparer les Maliens et les Maliennes à résister aux chocs à venir. Ce type d'appui est essentiel pour éviter les troubles sociaux dans le sud du pays, où habite 90 % de la population et où se trouve le siège du gouvernement de transition. La stabilité du sud permet de concentrer davantage d'efforts sur le nord du pays, où la situation sécuritaire est préoccupante.

[Traduction]

L'ACDI fournit également un appui important par l'entremise de ses partenaires du secteur humanitaire pour répondre aux besoins des personnes touchées par les crises alimentaires et nutritionnelles qui continuent de sévir, ainsi que par le plus récent conflit qui fait rage au nord du Mali. Au cours de la dernière année, le financement canadien a permis à nos partenaires d'obtenir les résultats suivants: de la nourriture et de l'aide alimentaire à quelque 1,3 million de personnes au Mali, de même qu'à 142 000 réfugiés au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso; de l'eau et des services d'assainissement qui ont sauvé la vie de plus de 49 000 personnes; des interventions ayant pour but de sauver des vies, par exemple l'évaluation des enfants souffrant de malnutrition et leur orientation vers les services de soins appropriés, ainsi que des mesures visant à protéger les moyens de subsistance et à favoriser la survie, notamment la distribution de semences et d'outils à 58 000 personnes; des transferts en espèces et des programmes de travail rémunéré à 3 000 familles vulnérables touchées à la fois par la crise alimentaire et par le conflit dans le nord du Mali.

Comme ma collègue du MAECI l'a mentionné, plus tôt cette semaine, à la Conférence des donateurs sur le Mali de l'Union africaine tenue le 29 janvier à Addis-Abeba, le ministre Fantino a annoncé un montant de 13 millions de dollars supplémentaires pour des initiatives visant à répondre aux besoins humanitaires urgents. Ces initiatives permettront entre autres d'offrir à des personnes déplacées par le conflit de l'aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence, des abris, des soins de santé de base, de l'eau et des services d'assainissement.

En conclusion, le déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine et les efforts consentis pour régler la situation sécuritaire contribuent grandement à un retour à la légitimité et à la stabilité pour le gouvernement du Mali. Des efforts concertés doivent donc être consentis pour améliorer la situation actuelle au pays.

Malgré la suspension de l'aide directe au gouvernement du Mali qui est toujours en vigueur, nous maintenons notre important programme de développement au Mali en collaboration avec nos partenaires afin de répondre aux besoins des Maliens les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Nous continuerons également à répondre aux besoins humanitaires selon l'évolution de la situation.

• (1120)

Le président: Nous allons maintenant entendre le général Vance.

[Français]

Major-général Jonathan Vance (directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, honorables membres du comité, je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour discuter avec vous de la contribution des Forces canadiennes aux opérations menées au Mali.

Mon allocution portera sur trois principaux aspects. Je ferai d'abord une description de la mission qu'accomplissent les Forces canadiennes pour soutenir les opérations au Mali. Je citerai ensuite les dates marquant les principales étapes de la contribution des Forces canadiennes à cette mission. Finalement, je donnerai quelques statistiques de base sur l'apport des Forces canadiennes à cette mission jusqu'à présent et sur leurs réalisations dans ce contexte.

[Traduction]

Les Forces armées canadiennes ont pour mission de fournir un soutien logistique et stratégique aux forces françaises déployées au Mali, pour appuyer ainsi nos alliés et montrer que le gouvernement du Canada souscrit à la nécessité de stabiliser la situation dans ce pays. Afin de remplir cette mission, les Forces canadiennes fournissent un avion de transport lourd CC-177 Globemaster. Cet appareil, communément appelé C-17, aide les Français à transporter des équipements et du personnel militaires entre leur pays et la capitale malienne, Bamako.

[Français]

Je vous donne maintenant les dates marquant les principales étapes de la contribution des Forces canadiennes, plus particulièrement l'affectation de l'avion de transport C-17 à l'appui de nos alliés français.

[Traduction]

Le 14 janvier, le chef d'état-major de la Défense a reçu une lettre du ministre de la Défense nationale ordonnant aux Forces canadiennes de fournir un avion de transport C-17 pour soutenir les lignes de communications stratégiques de la France pendant une période initiale d'une semaine.

[Français]

L'avion de transport C-17 a effectué son premier vol entre la France et Bamako le 17 janvier. La période susmentionnée où les Forces canadiennes ont fourni un service de mobilité aérienne a donc pris fin le 23 janvier.

Le lendemain, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il offrirait ce service pendant trois autres semaines, ce qui portera la durée totale du déploiement à 30 jours. La mission prendra donc fin le 15 février.

[Traduction]

À l'heure actuelle, environ 40 membres des Forces canadiennes participent à cette mission. Ils travaillent depuis la Base aérienne de Le Tubé, située près d'Istres, en France. En date d'aujourd'hui, l'avion C-17 a effectué 13 missions et transporté, outre des militaires français, 775 000 livres de matériel entre la France et Bamako, dont des véhicules blindés, des fournitures médicales et des munitions.

Le coût total prévu du déploiement de notre C-17 pendant un mois est de 18,6 millions. Les coûts supplémentaires sont estimés à 11,7 millions. Veuillez noter que les coûts réels ne seront connus qu'environ 60 jours après la fin de l'opération.

[Français]

L'avion de transport C-17 a grandement aidé à acheminer des fournitures essentielles entre la France et le Mali. En outre, le succès que les Forces canadiennes ont connu au cours de cette mission a reposé sur les efforts de nos militaires qui ont collaboré de près avec leurs homologues français pour faire en sorte que le soutien nécessaire soit assuré sans interruption jusqu'à la fin de l'engagement actuel du Canada.

Merci beaucoup.

• (1125)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons amorcer la première série de questions avec un membre de l'opposition. Monsieur Dewar, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci, monsieur le président. Merci aussi aux témoins d'être ici.

J'aimerais d'abord expliquer ce qui a mené à cette séance d'information. Voulat s'assurer qu'il ait un certain contrôle parlementaire pour informer les Canadiens sur les activités du Canada au Mali, l'opposition a demandé au gouvernement de donner au comité l'occasion d'effectuer ce contrôle, ce qu'il a accepté. Espérons qu'il y aura aussi un débat sur le sujet. Je voulais simplement fournir ces explications.

J'aurais un petit commentaire à formuler. Des inquiétudes ont été soulevées au sujet de la mise en commun de l'information. Depuis, des séances d'information ont eu lieu menant à celle-ci.

Monsieur le président, je vais d'abord adresser le côté diplomatique de la question en adoptant une perspective plus large. Madame Buck, si je ne m'abuse, vous et les autres témoins avez souligné que la situation ne touche pas uniquement le Mali, mais aussi toute la région. C'est certainement l'avis de M. Fowler. Alors qu'il était prisonnier, il était inquiet des plans de ceux que l'on appelle des extrémistes qui cherchaient à s'implanter au Mali et dans la région. Bien entendu, vous êtes d'avis que la situation touche toute la région, et pas uniquement le Mali.

Mme Kerry Buck: Effectivement, la situation touche à la fois le Mali et la région.

Pendant 20 ans, avant le coup d'État, le Mali a été une démocratie, une démocratie fragile, certes, mais une des plus vantées d'Afrique. L'instabilité politique du pays et sa division ont fait en sorte que... On parle ici d'une division géographique, mais aussi ethnique et de plus en plus religieuse depuis environ un an. Cela ne favorise pas le retour à la démocratie au pays. Comme je l'ai souligné dans ma déclaration, il y a eu d'importants développements à ce chapitre; les Touaregs, au Nord, ne se rangent plus du côté des islamistes, et

d'importantes démarches vers un retour à la démocratie ont été amorcées dans le Sud.

La situation touche le Mali, mais aussi la région du Sahel, puisqu'au cours des dernières années, le Nord du Mali, le Niger, la Mauritanie et certaines régions de l'Algérie sont devenus un refuge pour les groupes extrémistes.

Les frontières dans cette région sont très poreuses et ça ne date pas d'hier. Certains groupes ethniques et des entreprises de passage de clandestins circulent librement au Sahel, mais la communauté internationale s'inquiète de la hardiesse accrue des groupes terroristes dans la région. Cette hardiesse découle en partie de l'argent et des armes qui ont circulé dans le cadre du conflit en Libye avant l'intervention de l'armée libyenne. Cette circulation d'argent et d'armes provenant de la Libye et d'autres pays qui dure depuis un bon moment profite aux groupes islamistes.

Le fait que le Sahel soit devenu un refuge pour les terroristes inquiète depuis longtemps la communauté internationale. Sans trop entrer dans les détails, comme je l'ai souligné dans ma déclaration, le Canada est actif depuis de nombreuses années dans cette région en matière de programmes de sécurité et de lutte contre le terrorisme.

Parallèlement, j'ai mentionné, et je crois que M. Morrison l'a fait également, qu'il y a une crise humanitaire au Sahel, une crise alimentaire qui accentue la vulnérabilité de la population dans la région.

M. Paul Dewar: Merci pour cette vue d'ensemble de la situation.

Une de nos préoccupations dernièrement concerne le fait que, même si la situation touche à la fois la région ainsi que le Mali, le gouvernement canadien a décidé de fermer certaines de ses ambassades, comme vous le savez, notamment celle au Niger, qui revêt un intérêt particulier.

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi le gouvernement a décidé de réduire sa capacité diplomatique en Afrique, notamment au Niger? Quel est l'impact de décision pour le Canada? Comme vous l'avez souligné, cette situation touche toute la région et nous menons des activités au Niger. Comment cette décision affecte-t-elle notre capacité à agir?

• (1130)

Mme Kerry Buck: Le Canada est très engagé en Afrique. Il ne se rétracte pas de ses engagements. Cela se remarque par le niveau de participation du ministère dernièrement. Le ministre Baird s'est rendu cinq fois en Afrique, le premier ministre s'y est rendu lui aussi et le ministre Fast s'y trouve actuellement dans le cadre d'une mission commerciale en compagnie d'autres ministres, dont le ministre Fantino. Le Canada est très engagé en Afrique.

Nous réévaluons constamment où notre présence diplomatique pourrait être le plus utile. À cet égard, nous renforçons nos engagements diplomatiques dans les pays où les intérêts canadiens sont considérables et où les valeurs canadiennes peuvent jouer un rôle important.

M. Paul Dewar: Mon temps de parole est presque écoulé. La décision de fermer l'ambassade canadienne au Niger m'inquiète. Malgré tout le respect que je dois aux ministres Baird et Fast, on ne parle ici pas d'accords commerciaux; on parle d'une menace régionale.

Que fait-on pour compenser cette perte de capacité au Niger dans cette situation difficile?

Le président: Vous avez 45 secondes, madame Buck.

Mme Kerry Buck: Il s'agit d'une menace régionale et nous avons adopté une approche régionale pour y faire face.

Par exemple, le Canada assure la coprésidence d'un groupe de travail sur la lutte contre le terrorisme au Sahel. Il s'agit d'une sorte de centre d'échange pour les pays et les partenaires de la région sur la contribution, la programmation, le renforcement de la capacité pour freiner le terrorisme, l'identification des terroristes et la détection d'activités illicites transfrontalières. Nous utilisons également nos ressources diplomatiques pour transmettre ce message et mobiliser les ressources en matière de programmation.

M. Paul Dewar: Je voulais simplement faire valoir que nous avons moins de ressources sur le terrain.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Dewar. Votre temps est écoulé.

Monsieur Dechert, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais aider mon ami, M. Dewar, en lui rappelant que le Canada possède une mission diplomatique très importante au Mali.

Mesdames et messieurs, merci d'avoir accepté de venir nous transmettre ces renseignements très importants. Les Canadiens s'intéressent beaucoup à la situation au Mali et à ses répercussions sur la stabilité dans la région.

Nous avons appris au cours des derniers jours que les Français ont fait des progrès considérables dans leur tentative visant à repousser les rebelles dans le nord du Mali. Pourriez-vous nous dire qui sont ces rebelles et ce que nous savons à leur sujet? Selon les dernières informations, les Touaregs se montrent ouverts à l'idée d'entretenir un dialogue avec le gouvernement intérimaire. Est-ce vrai? Quelle est la dynamique entre les diverses factions dans le nord du pays?

Ma question s'adresse à Mme Buck et, peut-être, au major-général Vance.

Mme Kerry Buck: Je vais commencer, et le général Vance pourra enchaîner.

Je vais d'abord vous fournir le contexte. Il y a un an, avant que le nord du Mali ne se déclare comme un état islamiste distinct, le MNLA, un des principaux groupes touaregs, s'était affilié à al-Qaïda et à d'autres groupes. Après cette déclaration, les groupes extrémistes islamistes se sont séparés du MNLA, ils ont expulsé des villes les membres du mouvement et ont pris le contrôle. Je reviendrai au MNLA dans quelques instants.

Il existe quatre groupes extrémistes islamistes armés ou groupes terroristes plus ou moins liés entre deux à divers degrés. Il y a d'abord al-Qaïda, au Maghreb, considéré par le Canada et les Nations Unies comme un groupe terroriste. Ensuite, il y a le MUJWA, que l'on appelle aussi le MUJAO, le Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique occidentale. Il s'agit d'un groupe dérivé du groupe AQMI, dont l'idéologie est d'encourager le djihad partout en Afrique occidentale. Il y a aussi Ansar Dine, un

mouvement salafiste touareg qui cherche à imposer la charia au Mali. Toutefois, selon nos informations, cette faction est en train de se diviser. Puis il y a le groupe Signataires par le sang créé par Mokhtar Belmokhtar, un autre groupe dissident. Je tiens à souligner que ces groupes sont très différents du MNLA, un mouvement principalement laïc qui désire un État indépendant pour les Touaregs.

Ce qui s'est produit récemment sur le plan politique est très important. Le MNLA a dit publiquement ce week-end qu'il appuyait l'intervention de l'armée française. Il a également dit qu'il désirait reprendre les discussions avec le gouvernement malien sur une possible réconciliation. Le président du Mali a été très clair sur deux points: il est disposé à discuter avec le MNLA; et lui, les leaders islamistes et d'autres membres de la population malienne ont indiqué que les autres groupes extrémistes ne sont pas les bienvenus à la table de négociation, notamment le mouvement Ansar Dine qui a participé aux efforts de médiation il y environ un an. Il s'agit d'une séparation importante entre les groupes représentant les intérêts des Touaregs et les groupes islamistes. C'est un signe important d'un rapprochement politique. La CEDEAO a pris part à un effort de médiation, au Burkina Faso, une étape clé à la réunification du pays.

• (1135)

M. Bob Dechert: Général Vance, pourriez-vous nous parler des six critères adoptés par l'armée française?

Mgén Jonathan Vance: Certainement. De façon générale, je pense qu'on peut dire que la France a monté en très peu de temps des opérations offensives d'un grand professionnalisme, et qui se sont révélées particulièrement efficaces jusqu'à maintenant.

En très peu de temps, ces opérations ont servi surtout à freiner la progression des insurgés vers le Sud, comme Mme Buck l'a mentionné, mais aussi à renverser la vapeur à un point tel qu'ils sont maintenant repoussés au nord de Gao et de Timbuktu, et même jusqu'à Kidal, où le Mouvement national de libération de l'Azawad, ou MNLA, est très présent.

À n'en pas douter, certains éléments terroristes invétérés d'AQMI, c'est-à-dire Al-Qaïda au Maghreb islamique, ou de groupes rebelles d'extrémistes musulmans ont été éliminés par attrition. De façon générale, les insurgés ont commencé à être repoussés et expulsés des villes dès le début des opérations. Mais malgré l'usure des forces, les rebelles sont encore nombreux, surtout dans la région montagneuse à la frontière de l'Algérie.

La France cherchera à tirer parti de tout rapprochement politique et utilisera ce temps pour faciliter l'arrivée des forces de la MISMA, la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine. Celle-ci prendra en charge les opérations au Mali dans le but de défendre le pays et de définir les paramètres d'une mission d'entraînement pendant que l'Union européenne préparera sa propre mission d'entraînement visant à reconstituer les forces maliennes.

En terminant, je tiens à préciser que les relations entre les tribus et les groupes sont extrêmement complexes, comme vous le savez. Je pense que nous avons très bien réussi à les comprendre jusqu'à maintenant, mais nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur les répercussions qu'aura la situation au Mali sur la menace de l'islam radical dans la région.

Je pense que la démarche et le plan suivis sont tout à fait sensés. Reste à voir quelles en seront les répercussions. Dans l'ensemble, on constate une montée de l'extrémisme islamiste dans la région. Si la tendance se maintient, le dénouement sera positif pour le Mali, mais la situation régionale demeure bel et bien préoccupante.

M. Bob Dechert: Merci, général.

J'ai une petite question pour Mme Buck.

Vous avez mentionné une feuille de route dans le but de tenir à nouveau des élections démocratiques. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Quels sont les obstacles du gouvernement malien en vue de ces élections? Comment le Canada évaluera-t-il sa réussite à l'approche des élections?

Mme Kerry Buck: Le Canada a insisté fortement pour que le gouvernement du Mali adopte une feuille de route lui permettant un retour à la normalité constitutionnelle sur tous les plans. C'est d'ailleurs ce que l'Assemblée nationale du Mali a fait mardi dernier. Le président a même annoncé la tenue d'une élection avant le 31 juillet 2013.

Ces étapes sont absolument primordiales. La feuille de route regroupe des éléments essentiels. Par exemple, elle confirme que le président et le premier ministre intérimaires ne peuvent pas se présenter aux prochaines élections en plus de préciser bien d'autres aspects nécessaires à des élections justes, crédibles et indépendantes.

À l'approche des élections, nous allons surveiller la situation de très près pour faire en sorte que la feuille de route soit suivie. Mais comme je l'ai dit, une étape clé a été franchie cette semaine. Nous demandons depuis longtemps le retour complet des autorités civiles et du régime constitutionnel.

• (1140)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur McKay, vous avez sept minutes.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur participation.

Ma première question s'adresse au général Vance, et elle est très simple.

Général Vance, quel est l'objectif militaire du Canada?

Mgén Jonathan Vance: Notre objectif militaire est de mettre un C-17 à la disposition de la France jusqu'au 15 février.

L'hon. John McKay: Ne s'agit-il pas d'un simple approvisionnement matériel plutôt que d'un objectif? Nous sommes-nous fixé un objectif précis en tant que pays?

Mgén Jonathan Vance: Les Forces canadiennes ont pour mission de fournir un C-17 avec un équipage compétent et d'offrir un soutien logistique stratégique pour l'appareil jusqu'au 15 février.

L'hon. John McKay: Peut-on en déduire que le Canada n'a aucun objectif militaire en dehors de celui de la France?

Mgén Jonathan Vance: Je ne suis pas certain de comprendre où vous voulez en venir. À ce stade-ci, on nous a confié la mission d'appuyer la France, un fidèle allié, pendant qu'elle s'efforce de désamorcer la crise au Mali.

L'hon. John McKay: Même si vous et moi convenons que c'est une bonne idée, il ne s'agit pas d'un objectif; permettez-moi de vous en proposer quelques-uns.

L'objectif ultime de la mission est-il de contrer ou de diminuer la menace islamique au Maghreb?

Mgén Jonathan Vance: L'objectif militaire du Canada s'inscrit dans une approche pangouvernementale qui répond à des objectifs généraux à l'échelle nationale. On peut difficilement isoler les uns des autres. Comme Mme Buck l'a bien expliqué, le Canada opte pour une approche pangouvernementale globale. Dans le cadre de cette approche, la participation militaire du Canada aux présentes opérations militaires se limite à aider la France à réunir ses forces rapidement afin de mener ses opérations, comme elle a pu le faire.

Le pays a réussi à chasser les rebelles islamiques en raison de ses forces supérieures, et ce, grâce au concours de la communauté internationale et du Canada, qui a rapidement transporté son équipement et son matériel.

L'hon. John McKay: Je ne dis pas le contraire, mais je trouve curieux que notre pays ne réussisse pas à dire clairement qu'il est là dans pour contrer ou diminuer la menace islamique, puisque c'est ce qui nous pose problème. En fait, nous craignons que la situation traverse les frontières et se généralise.

J'aimerais obtenir un éclaircissement. Puis-je déduire que c'est l'objectif de la France? Le pays a mené à bien sa mission en peu de temps. C'est tout à fait logique puisqu'une armée moderne du XXI^e siècle affrontait un groupe dont la mentalité s'apparente à celle du VII^e siècle, disons. Mais puisque sa conception de la réussite n'a rien à voir avec la nôtre, nous devrions peut-être attendre un peu avant de crier victoire.

Mais revenons au coeur du problème. Comment évaluerons-nous la réussite de notre mission militaire?

Mgén Jonathan Vance: Je vais laisser la parole à Mme Buck, car il serait probablement mieux de rappeler à ce stade-ci le contexte des objectifs de la politique étrangère canadienne.

Je peux vous dire que le Canada ne considère habituellement pas ce genre de situation en vase clos. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un simple objectif militaire. Les objectifs de l'armée, de l'ACDI et de tous s'inscrivent dans le cadre d'un ensemble d'objectifs plus généraux.

Je suis mal placé pour commenter les objectifs de la politique étrangère française au Mali, car ce n'est pas mon domaine.

L'hon. John McKay: Lorsque nous ne poursuivons pas notre propre objectif, nous finissons par en cibler un par défaut, alors peut-être que la France...

Mgén Jonathan Vance: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais laisser Mme Buck établir un parallèle entre les objectifs généraux de la politique étrangère canadienne et ce que fait l'armée.

Mme Kerry Buck: C'est le gouvernement français qui s'est fixé un objectif militaire, mais ses opérations s'inscrivent dans le cadre de la mission de la MISMA, dont j'ai énoncé les objectifs dans ma déclaration préliminaire. Un des principaux objectifs de la France est naturellement de repousser les extrémistes musulmans, ce qu'elle a réussi jusqu'à maintenant. Or, ses efforts s'inscrivent dans un objectif global visant à reprendre le contrôle du Nord, dont l'objectif ultime est de stabiliser le Mali et d'en faire à nouveau un pays souverain, unifié et démocratique.

Nous envisageons tous les outils à notre disposition; le C-17 vient en aide à l'armée, mais nous prenons des mesures sur les plans sécuritaire et politique...

•(1145)

L'hon. John McKay: Le problème de tous ces objectifs généraux, c'est qu'ils nous entraînent quasi assurément dans un conflit bien plus vaste. Vous pouvez choisir vos objectifs et décider, par exemple, de stabiliser le gouvernement du Mali, ce qui est déjà une tâche considérable en soi, ou encore de vous attarder aux Touaregs, un autre objectif de taille, ou même d'affaiblir ou de réprimer les forces islamiques, qui est loin d'être simple.

Or, on semble chercher à atteindre tous ces objectifs sans se fixer de délai.

Ce qui m'inquiète, c'est que ce genre d'approche globale peut négliger l'objectif prioritaire aux yeux de certains, qui est de contrer la menace islamique.

Le président: Madame Buck, il vous reste environ 45 secondes.

Mme Kerry Buck: Les objectifs que je vous ai présentés sont ceux que la communauté internationale s'est fixés en réponse à la crise au Mali. Je comprends ce que vous dites, mais l'approche doit être compréhensive et comporter plusieurs volets. Le Canada fera sa part, et il le fait déjà. M. Morrison a parlé de notre aide au développement, qui est non négligeable. J'ai parlé des mesures que nous prenons pour renforcer la capacité de sécurité. Le général Vance a mentionné l'appui aux opérations françaises. Nous ferons notre part, mais l'objectif international global doit demeurer pluridisciplinaire puisqu'il s'agit d'une crise complexe ayant bien des causes.

Mgén Jonathan Vance: Monsieur le président, j'aimerais simplement ajouter qu'on pense parfois que les opérations militaires cinétiques constituent la solution magique à la menace islamique. À vrai dire, les opérations cinétiques ne s'attaquent pas aux causes fondamentales. Il faut donc un juste équilibre entre les opérations militaires et tous les autres éléments dont nous avons parlé pour contrer la menace islamique. Les opérations cinétiques ne suffisent tout simplement pas à éliminer ce genre de problème.

Le président: Merci beaucoup. C'est tout le temps dont nous disposons.

Nous allons passer au deuxième tour, et chaque intervenant aura cinq minutes pour les questions et les réponses.

Commençons avec Mme Brown.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être avec nous.

La raison pour laquelle je souhaite le rétablissement de la paix au Mali est très personnelle. Depuis 10 ans, notre famille aide une fillette malienne du nom de Tolatta Togo par l'entremise de Vision mondiale. Or, j'ignore désormais ce que l'avenir peut lui réserver dans un pays aussi bouleversé. Je tiens bien égoïstement à un certain

retour à la normalité au Mali pour que Tolatta puisse garder espoir et avoir une chance.

Monsieur Morrison, vous nous avez parlé un peu de la participation actuelle du Canada aux efforts humanitaires. Vous avez dit que nous avons cessé d'appuyer directement le gouvernement. Le Canada a joué un rôle au Mali pendant de longues années. J'aimerais que vous nous donniez des exemples de ce qu'il a fait afin de renforcer la capacité du Mali. Je sais que nous avons collaboré avec le Bureau du vérificateur général pour aider le pays à mettre en place une structure gouvernementale. J'aimerais que vous nous parliez des projets de grande envergure et, s'il reste du temps, que vous décriviez l'intervention du Canada lors de la sécheresse ayant frappé le Sahel l'an dernier.

M. David Morrison: Je vais répondre à la question sur la participation du Canada, et je demanderai à ma collègue, Leslie Norton, de parler de la crise au Sahel et de l'intervention humanitaire.

L'ACDI a un programme de développement à long terme qui vise à bâtir un avenir meilleur pour les Maliens, et nous intervenons également à court terme, lorsque des crises surviennent, ce dont ma collègue vous parlera.

Vous avez tout à fait raison; nous sommes présents au Mali depuis un certain temps déjà. C'est l'un des pays que l'ACDI a ciblé en 2009. Il représente une partie très importante du portefeuille. Le programme est axé sur certains volets que j'ai mentionnés dans ma déclaration préliminaire: les soins de santé et l'éducation à notre rubrique sur la préparation d'un meilleur avenir pour les enfants et les jeunes. C'est la partie essentielle de notre programme, mais nous tentons également de renforcer la gestion des finances publiques et le système de justice. Vous admettez que les deux volets font partie intégrante du bon fonctionnement d'un pays démocratique.

En ce qui concerne l'accès ou le renforcement des capacités auquel nous participons dans le secteur de la justice, depuis plus d'une décennie, nous travaillons à ce que l'on pourrait considérer comme la partie demande de la question, soit informer les Maliens qu'ils ont accès à un système de justice officiel pour résoudre leurs conflits et qu'ils n'ont pas à se faire justice eux-mêmes. Du côté des ressources, nous travaillons avec les structures officielles du système de justice, par exemple, en formant des Maliens sur l'administration des tribunaux, la gestion des dossiers, le pain et le beurre d'un système de justice qui fonctionne.

Vous parliez du vérificateur général. C'est un projet phare pour le Canada parce qu'il fait participer le Bureau du vérificateur général du Canada, qui aide directement celui du Mali, de sorte qu'il y ait un encadrement adéquat des dépenses publiques. Je crois que le Mali est le seul pays de l'Afrique francophone qui a choisi d'adopter le modèle canadien de fonction de vérification, qui est plus indépendante que celle du modèle français, que bon nombre d'autres pays ont adopté.

Il s'agit d'un ensemble de priorités à plusieurs volets à long terme pour le Mali. Avant de céder la parole à ma collègue, permettez-moi d'ajouter que bien que nous ayons suspendu l'aide directe au gouvernement du Mali en mars 2012, nous continuons, par exemple, à faire vacciner les enfants et à leur fournir des livres scolaires pour faire en sorte qu'ils ne perdent pas des années cruciales à cause de l'instabilité qui règne actuellement au pays.

Leslie.

• (1150)

Le président: Excusez-moi, madame Brown, mais vous devez continuer au prochain tour peut-être, car votre temps est écoulé.

Nous retournons de l'autre côté. Mme Laverdière a la parole pour les cinq prochaines minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie tous de vos présentations très intéressantes aujourd'hui.

J'aimerais revenir sur la contribution canadienne de 13 millions de dollars qui a été annoncée. J'aimerais d'abord obtenir une précision. S'agit-il vraiment d'une nouvelle somme d'argent ou cela fait-il partie de notre réponse à l'appel des Nations Unies?

[Traduction]

S'agit-il d'une nouvelle somme d'argent?

[Français]

Mme Leslie Norton (directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale, Agence canadienne de développement international): En fait, cela provient du programme d'aide humanitaire internationale de l'ACDI de cette année. Il ne s'agit pas d'argent destiné à quelque chose d'autre.

Notre budget pour le programme d'aide humanitaire internationale n'est pas encore complètement alloué. Nous attendons les appels consolidés humanitaires de l'ONU pour 2013 avant de faire la répartition des sommes. Nous faisons les recommandations liées à la répartition des dépenses entre janvier et mars.

Cela provient donc de notre budget existant, mais il s'agit d'une nouvelle somme d'argent pour le Mali.

Mme Hélène Laverdière: Je vous remercie.

Comparons cette contribution à celle, par exemple, du Japon, qui a fait une contribution presque 10 fois plus élevée que celle du Canada. C'est un peu surprenant. Le Canada a toujours été un partenaire important, de longue date, du Mali, mais on donne un peu moins. Le Canada est au huitième rang.

Comment peut-on expliquer cela?

Mme Leslie Norton: Dans ce contexte, il s'agit de ce qu'on appelle en anglais un *burdensharing*, soit une répartition de la charge entre les nations. Le Canada s'assure que sa contribution est égale à ce que prévoit cette répartition.

Il faut également se situer dans le contexte du Sahel. Les 13 millions de dollars ne sont pas notre seule contribution à ce jour. Nous avons déjà fourni de l'aide destinée aux Maliens qui sont affectés à la fois par le conflit et par la crise alimentaire et nutritionnelle. Pour l'année financière en cours — l'ONU et nos partenaires ne suivent pas la même année financière que nous —, notre contribution visant à répondre aux deux crises dont souffrent les Maliens se chiffre à plus de 21 millions de dollars.

• (1155)

[Traduction]

M. David Morrison: Je veux ajouter rapidement quelque chose. C'est le volet humanitaire. Notre programme de développement habituel se poursuit. Avant la suspension de l'aide directe, nous étions le deuxième donateur bilatéral en importance et le quatrième donateur en importance en général. Nous avons dû ralentir un peu le

rythme, mais nous accélérons les choses de nouveau, de sorte qu'au cours de l'exercice, dans le programme bilatéral, notre contribution sera presque équivalente à ce qu'elle était avant le coup d'État.

Mme Hélène Laverdière: D'accord. Merci beaucoup.

Je voulais justement vous demander, entre autres, quelle a été notre contribution cette année dans le cadre de notre programme habituel. Je comprends le concept de répartition de la charge, mais il y a un tel écart qu'à Addis-Ababa, par exemple, le Japon a annoncé une contribution presque 10 fois plus élevée que la nôtre alors que ce n'est pas un contributeur aussi important que le Canada.

En ce qui concerne le programme habituel, lié à un certain nombre d'organismes sur le terrain, vous attendez-vous à déboursier 90 ou 95 p. 100 de ce que vous auriez déboursé autrement?

M. David Morrison: Pour ce qui est du programme habituel, et non du volet humanitaire, avant la crise, c'était environ 110 p. 100, dont 90 p. 100 était lié au programme bilatéral de développement habituel. La contribution a diminué beaucoup l'an dernier à la suite du coup d'État. Nous avons dû nous réadapter de sorte que nous le faisons maintenant par les ONG canadiennes et dans le système multilatéral. Tout dépend de ce qui se passera au cours des deux ou trois prochains mois, mais la contribution augmentera et atteindra de nouveau ce niveau.

Mme Hélène Laverdière: Je veux rapidement vous poser une question au sujet des 13 millions de dollars qui ont été annoncés. Il s'agit essentiellement de soutien en cas d'urgence, mais il y a 1 million qui ressemble davantage à un programme habituel. Je ne condamne pas le projet en tant que tel et je ne le critique pas, mais en ce qui concerne le projet de 1 million de dollars pour les campagnes de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de Vision mondiale Canada, s'agit-il d'aide en cas d'urgence ou de financement habituel?

Le président: Madame Norton, le temps est écoulé, mais je vais vous laisser répondre à la question.

Mme Leslie Norton: D'accord.

C'est dans le contexte des urgences, pour aider les déplacés qui ont besoin d'installations pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Cet argent est également consacré à des transferts de fonds pour que les gens puissent manger et combler leurs besoins fondamentaux. C'est du financement d'urgence. La définition d'une urgence peut parfois être floue, mais il s'agit essentiellement de répondre aux besoins de la population déplacée également.

Le président: Merci beaucoup.

M. Van Kesteren sera le dernier intervenant de ce tour. Vous disposez de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Je vous remercie de comparaître devant nous.

Ma question s'adresse aux représentants des Affaires étrangères.

Bien sûr, vous connaissez la politique étrangère du gouvernement en matière de religion et de droits des minorités religieuses dans le monde. Le printemps dernier, nous avons appris que les islamistes étaient entrés dans la ville de Tombouctou et que des minorités religieuses avaient été persécutées.

Pouvez-vous nous donner les dernières nouvelles sur la situation des minorités religieuses au Mali? S'est-elle améliorée ou détériorée?

Mme Kerry Buck: Merci. C'est une bonne question. Pour être honnête, la situation est tellement instable qu'elle est difficile à évaluer présentement, mais je vous dirais deux choses.

Au cours de la dernière année, la communauté internationale a examiné des rapports faisant état d'actes de violence vraiment très graves contre la population civile dans le nord du pays. Ils découlent en partie d'une idéologie extrémiste. Ces actes ont été commis contre divers peuples, pas seulement les Touaregs, mais aussi d'autres groupes tribaux ou ethniques du Nord. Des actes de violence ont aussi été commis contre des musulmans plus laïcs dans le Nord. C'est une division entre une idéologie extrémiste, au nom de laquelle des gens commettent des actes de violence, et différents groupes religieux qui n'approuvent pas cette idéologie, dont des musulmans modérés. De toute évidence, certains actes visent aussi des minorités religieuses.

De plus, ces groupes commettent des actes graves contre les femmes, et on rapporte un grand nombre d'actes de violence sexuelle et d'autres atteintes aux droits des femmes et des enfants.

Il y a des problèmes très graves sur lesquels la communauté internationale axe ses efforts depuis un an. L'ONU continue à surveiller la situation. Je sais qu'à deux ou trois reprises, elle a lancé quelques missions de surveillance pour obtenir des renseignements. Le Canada continuera à surveiller les problèmes.

Cette semaine, le Conseil des droits de l'homme a discuté de la situation au Mali à Genève. Le Canada est intervenu, et nous avons également appuyé une déclaration de la francophonie à ce sujet. Nous avons parlé des violences commises par des groupes extrémistes dans le nord du pays. Nous avons également soulevé des préoccupations au sujet de dernières nouvelles selon lesquelles les troupes maliennes prenaient des mesures extrajudiciaires. C'est ce qu'on commence à rapporter. Nous avons dit très clairement, tout comme le disent la communauté internationale et le gouvernement malien, que ces violences ne seront pas tolérées.

Comme je l'ai dit, on s'est concentré sur les violences commises par les groupes extrémistes dans le Nord en raison de leur très grande gravité.

● (1200)

M. Dave Van Kesteren: Bien entendu, avant l'éclatement du conflit, le Mali était un État démocratique. C'était un État émergent, naissant. Qu'en était-il des libertés religieuses auparavant? Est-ce que cela s'est intensifié au point...? Ce n'est pas seulement dans cette région, mais aussi dans l'ensemble du Nord du Sahara, je suppose. Les choses s'étaient-elles améliorées avant la crise? Si nous réglons la situation, les choses pourraient-elles progresser d'une bonne façon?

Mme Kerry Buck: Le Mali est normalement une société très tolérante qui a beaucoup de place pour différentes minorités religieuses et l'expression de la foi des majorités religieuses également. C'était la pratique et la culture au pays avant que se produisent les événements dans le Nord.

Les principales raisons à l'origine des révoltes des Touaregs ne sont pas du tout liées à la religion. Il s'agit plutôt de la grande pauvreté et de l'impression que l'élite politique dans le Sud n'en a pas tenu suffisamment compte, et aussi de certaines divisions ethniques.

Avant que les événements de la dernière année se produisent, le Mali était un pays plutôt tolérant. Les Touaregs n'ont pas l'habitude de tomber dans ce genre d'extrémisme. Cette idéologie a été

importée par des groupes extrémistes islamistes. Certains Maliens font partie de ces groupes extrémistes, mais bon nombre de ces gens viennent de l'extérieur. Ils ont importé cette idéologie et cette idée d'opprimer la population locale au nom de leur religion extrémiste.

Au cours de la dernière année, la situation s'est détériorée au Mali. Nous verrons ce qui se passera dans le Nord, mais il semble qu'on pourra se débarrasser des extrémistes. Le fait que les Touaregs ont exprimé leur volonté de parler de nouveau au gouvernement malien est un signe très important.

J'ai déjà parlé, et je pense que le général Vance l'a fait aussi, de la hardiesse accrue des groupes extrémistes islamistes au Sahel. Ils ont créé des liens. Bon nombre d'entre eux ont une idéologie très extrémiste liée au djihad. Certains sont plutôt des extrémistes à embaucher; il y a un peu de mercenaires brigands, mais c'est ce qui se passe sur le terrain.

Le président: Merci, monsieur Van Kesteren. C'est tout le temps que nous avons.

Nous allons commencer notre prochain tour, et c'est Mme Grewal qui commence, pour cinq minutes.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président, et je remercie les témoins de leur présence et des exposés qu'ils nous ont présentés.

La France, ancienne puissance coloniale au Mali, mène une intervention qui évolue quelque peu en montagne russe. Comment les Maliens réagissent-ils au déploiement des troupes françaises, qui dirigent les efforts contre le réseau terroriste lié à al-Qaïda au Mali? Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

● (1205)

Mme Kerry Buck: Ma réponse sera brève, car d'après ce qu'on rapporte sur le terrain, et selon nos alliés, nous croyons comprendre qu'ils réagissent très positivement à l'intervention militaire française. Ils voulaient qu'on se débarrasse des extrémistes islamistes. L'opération militaire française a commencé le mouvement et a connu un succès considérable. Nous constatons qu'il y a un appui considérable dans le Nord et dans le Sud. Nous croyons comprendre que lorsque les militaires français se déplaçaient vers Kidal, il n'y a eu aucun tir. Le MNLA, le groupe touareg, avait annoncé qu'il avait le contrôle de Kidal. Il a bien accueilli les troupes françaises. C'est notre compréhension des choses.

Encore une fois, nous ne sommes pas présents dans le Nord. Ce sont des renseignements que nous recevons de nos alliés. Les Maliens et la communauté internationale réagissent de façon positive à l'intervention de la France.

Mme Nina Grewal: Il est estimé qu'environ 90 p. 100 des Maliens sont musulmans, surtout sunnites ou soufis, et que de 5 à 8 p. 100 sont chrétiens. Si la France ne parvient pas à vaincre les terroristes liés à al-Qaïda, qu'arrivera-t-il aux chrétiens du Mali?

Mme Kerry Buck: Je ne voudrais pas prédire ce qui va arriver si les troupes françaises et maliennes connaissent un échec. Ces troupes ont remporté des succès très impressionnants, mais nous avons constaté au cours de la dernière année à quel point AQMI et d'autres groupes extrémistes bafouent les droits de la personne dans le nord du Mali. Je n'entrerai pas dans le détail, mais il y a des amputations, de la flagellation et de la violence sexuelle contre les femmes; c'est horrible.

Mme Nina Grewal: Du point de vue consulaire, quelles mesures avons-nous prises pour que les Canadiens au Mali soient en sécurité? Comment la population est-elle répartie dans ce pays? La majorité se trouve-t-elle au Sud?

Pouvez-vous nous donner un aperçu de la situation courante à Bamako? Y règne-t-il toujours un calme relatif?

Mme Kerry Buck: Je vais céder la parole à ma collègue, Pat Malikail, qui est directrice générale de l'Afrique.

Mme Patricia Malikail (directrice générale, Direction générale de l'Afrique, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): À l'heure actuelle, la situation à Bamako, dans le Sud, reste calme. Il y a environ 250 Canadiens inscrits au Mali. Nous estimons qu'il y en a environ 450 au total. Le ministère des Affaires étrangères est en contact direct avec eux pour les encourager à quitter le pays. Les agents responsables à l'administration centrale ici et à Bamako surveillent la situation. Nous conseillons les gens de façon régulière sur ce que nous offrons, comme de l'aide pour les documents de voyage s'ils en ont besoin.

Depuis un certain temps, nous conseillons aux gens d'éviter tout voyage dans le nord du Mali.

À cause du calme qui règne à Bamako, les vols commerciaux se poursuivent présentement et ne constituent pas un problème. Par précaution, nous avons aussi déménagé une partie de nos personnes à charge et de notre personnel non essentiel de l'ambassade. Nous allons surveiller la situation et examiner comment nous devons nous adapter.

Mme Nina Grewal: Plus tôt, M. Dechert a posé une question sur les élections. S'agit-il selon vous d'un progrès? Le gouvernement du Mali fera face à de la résistance et aura du mal à tenir des élections démocratiques. À votre avis, dans quelle mesure le Mali réussira-t-il à garantir de telles élections? De plus, comment le Canada va-t-il aider le Mali dans sa lutte pour tenir des élections démocratiques en juillet cette année?

Mme Kerry Buck: Historiquement, le Mali a été en mesure de tenir des élections libres, justes et crédibles. La situation actuelle ne présente pas de problème. La communauté internationale a déjà commencé à parler de l'aide que d'autres pays vont fournir en vue des élections. J'ai donc bon espoir.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Harris, pour cinq minutes.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président.

À titre de porte-parole en matière de défense, je vais me concentrer sur les aspects militaires de la participation du Canada, et non sur le plan militaire général des autres pays.

Merci de votre exposé, général Vance. J'étais absent, mais je l'ai lu.

Il semble que l'utilisation du C-17 concerne exclusivement les actifs et les troupes de la France. On a rapporté que nous transportons aussi des troupes africaines, mais c'est inexact, n'est-ce pas?

• (1210)

Mgén Jonathan Vance: Cette information ne vient pas de nous.

M. Jack Harris: Non, je parle des reportages dans les médias, mais c'est faux.

Mgén Jonathan Vance: Nous ne transportons que des actifs et des troupes de la France.

M. Jack Harris: L'autre aspect de la participation actuelle du Canada, c'est ce qu'on appelle la protection des actifs et du personnel au Mali. Cela comprend-il les gens qui déchargent le C-17 à l'aéroport de Bamako, ainsi que notre ambassade? Est-ce les deux seuls emplacements où nous avons besoin de personnel au Mali?

Mgén Jonathan Vance: Vous comprendrez ma réticence générale à donner beaucoup de détails sur nos positions et nos activités pour des raisons de sécurité opérationnelle.

Je peux vous assurer tout d'abord que nous ne participons pas aux opérations de combat. Par ailleurs, nos forces ne s'occupent pas de la protection de l'aéroport. Nous protégeons notre avion, notre actif, lorsqu'il est au sol, mais nous n'avons pas de troupes armées stationnées à l'aéroport. À la demande du MAECI, nous soutenons l'ambassade et la sécurité consulaire.

Je dois simplement m'arrêter là.

M. Jack Harris: C'est d'accord. Je veux seulement obtenir le genre de garantie à laquelle les Canadiens doivent s'attendre. Par exemple, nous devons protéger nos diplomates. Le genre de protection du personnel qui se fait dans d'autres pays semble nécessaire au Mali.

L'autre question soulevée dans le contexte général de l'armement d'AQMI, ce sont les armes qui proviennent du Mali. Ce ne sont pas toutes les armes qui ont disparu après le conflit en Libye. Le Canada a pris part au contrôle des armes dans ce pays et a investi 10 millions de dollars à cette fin en octobre 2011.

Vous n'êtes peut-être pas la bonne personne pour répondre à cette question, général Vance, mais y a-t-il des préoccupations concernant l'aide ou les bénéfices qu'auraient permis ces 10 millions? Que pouvez-vous dire à ce propos?

Mgén Jonathan Vance: Monsieur le président, si vous le permettez, je demanderais à Mme Buck de répondre.

Mme Kerry Buck: Nous avons dépensé une somme importante en Libye pour mettre à l'abri du matériel lié aux armes de destruction massive et des armes conventionnelles. Pour aider à éliminer le matériel et les armes de destruction massive, à former le personnel libyen qui travaille à l'usine de destruction, etc., 7,5 millions de dollars ont été investis. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a versé 6 millions sur ce montant.

La préoccupation, c'est surtout les armes conventionnelles qui transitent au Sahel. Nous avons consacré un peu moins de 2 millions de dollars pour supprimer les SPDAA, les systèmes portatifs qui servent à envoyer des missiles sol-air, et d'autres armes conventionnelles en Libye. Nous avons collaboré avec les États-Unis et d'autres partenaires pour accomplir ce travail. Vous comprendrez que c'est encore difficile de planifier les activités en Libye, mais la collaboration avec les alliés nous a permis d'éliminer un certain nombre de SPDAA et d'autres armes conventionnelles en Libye. Des armes sont sorties de ce pays durant la période de combat, et je répète qu'il en était de même auparavant.

AQMI est bien approvisionnée depuis un certain temps. C'est clair que la quantité d'armes a augmenté après le conflit en Libye, mais cette organisation dispose de stocks importants ces dernières années.

Le président: Il reste une série de questions.

M. Williamson va terminer cette série. Vous avez cinq minutes.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci.

Ma question s'adresse tout d'abord à M. Morrison.

Selon des calculs approximatifs, il semble que le gouvernement du Canada a dépensé plus d'un demi-milliard de dollars pour aider le Mali depuis 2007. Les témoignages livrés aujourd'hui et d'autres indiquent que ces dépenses aident la population, mais il faut prendre du recul et penser à la sécurité, à l'échec des forces armées, au coup d'État et, bien sûr, aux insurgés qui viennent maintenant d'ailleurs dans la région et peut-être d'ailleurs dans le monde.

Je ne vous demande pas de présumer comment l'argent a été dépensé, mais dans le cadre de l'évaluation de l'ACDI — et Mme Buck peut répondre également —, le Canada peut-il faire mieux en ce qui a trait à la sécurité sur le terrain, qui relève de l'armée ou de la police, dans les pays où nous investissons beaucoup de fonds publics? Si nous dépensons de l'argent pour la société civile, l'éducation et les questions de santé, le gouvernement doit être en mesure de protéger ses frontières et sa population pour éviter le genre de situation qui se déroule maintenant.

Je comprends qu'il y a beaucoup de facteurs, surtout pour ce qui est des insurgés, mais cette préoccupation est-elle prise en compte? L'évaluation va-t-elle y accorder une importance accrue pour les pays non seulement en Afrique, mais partout dans le monde? Les institutions qui profitent des investissements doivent se maintenir à moyen et à long terme.

• (1215)

M. David Morrison: Merci beaucoup.

Bonne question. Je demanderais à Kerry de dire à quel point c'est rapidement devenu une menace à la sécurité. C'est un aspect clé de la réponse à fournir.

Comme je l'ai dit dans l'exposé, 90 p. 100 des gens vivent dans le Sud. Je pense que tous les donateurs sont conscients de la situation qui sévit dans le Nord, mais ils se concentrent sur le bon travail qui peut toujours se faire dans le Sud. C'est la position de l'ACDI.

Nous devons prendre en compte que le Mali était un pays démocratique jusqu'à tout récemment. Selon un large consensus dans la communauté internationale, le Mali faisait aussi les bons choix concernant le développement de sa population. Le Canada y a beaucoup investi, mais je dirais que les retombées des investissements réalisés dans les soins de santé et l'éducation, les domaines dont j'ai parlé dans l'exposé, vont durer toute une vie pour les Maliens.

La vaccination des enfants doit se faire dans la première année de vie. Les investissements dans les livres pour permettre aux enfants d'apprendre lorsqu'ils sont à l'école et aux écoles de rester ouvertes vont profiter aux Maliens.

Concernant le pays en général et les lacunes potentielles en matière de sécurité, je répète que tout s'est passé très vite. Malgré tout ce qui est arrivé, je pense que nos investissements dans le Sud sont judicieux et qu'ils vont continuer de rapporter à l'avenir.

Kerry.

Le président: Madame Buck, vous avez environ une minute; allez-y.

Mme Kerry Buck: Nous avons accompli beaucoup de choses, ces quelques dernières années.

Depuis 2006, nous avons vraiment amélioré la formation en matière de sécurité. Nous avons donné cette formation à la police

africaine, à des civils africains du secteur de la sécurité et aux militaires africains.

Voici deux exemples. Par l'entremise du Fonds pour la paix et la sécurité mondiales, nous avons formé la police qui fait partie de la force de réserve de la CEDEAO, ce qui fera que beaucoup de ces agents finiront par être déployés à la faveur de la MISMA. Nous les avons formés pour les rendre plus compétents dans l'examen des problèmes de violence sexuelle, plus compétents à y réagir et à les prévenir. Ce n'est qu'un petit exemple. Je pourrais en donner beaucoup d'autres, mais je ne vais pas les énumérer tous.

Le deuxième exemple est celui de la formation à la lutte contre le terrorisme. Nous avons entrepris de former des militaires de certaines forces armées africaines à la lutte contre le terrorisme international, mais aussi au droit humanitaire international et à la protection des civils ainsi qu'aux problèmes de violence sexuelle. Un certain nombre de nos programmes s'adressent à la police civile et au volet militaire du secteur de la sécurité, pour accroître leurs compétences. Nous en avons réalisé au Mali avant le coup.

Le président: Merci beaucoup.

Pour la dernière série de questions, nous commençons par Mme Péclet, qui dispose de cinq minutes.

[Français]

Mme Ève Péclet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Bonjour et merci beaucoup aux témoins.

Je vais commencer par poser une question assez générale au sujet de la situation humanitaire.

On a rapporté plusieurs cas de violation massive, notamment en ce qui a trait aux droits de la personne, à l'utilisation d'enfants soldats et aussi à la violence sexuelle. C'est rapporté un peu brièvement par certains médias.

Avez-vous d'autres rapports? Des gens qui sont sur le terrain vous ont-ils mentionné de tels cas de violation?

• (1220)

[Traduction]

Mme Kerry Buck: Ma réponse portera sur les rapports dont nous disposons.

En matière de droits de la personne, nos rapports proviennent de diverses sources que nous consultons régulièrement. Sur les droits de la personne, ce sont manifestement nos ambassades de la région, à Bamako, mais aussi les rapports de Human Rights Watch, d'Amnistie internationale, les mécanismes onusiens pour le respect des droits de la personne, etc. Par exemple, le Canada est intervenu, mardi, à Genève, sur la situation des droits de la personne au Mali.

Comme vous, nous puisons à beaucoup de sources de renseignement. Vous avez raison: les violations des droits ou les problèmes des enfants soldats et les agressions générales contre les enfants et les femmes se sont aggravés ces derniers temps.

Leslie, voulez-vous parler du financement humanitaire que nous offrons?

Mme Leslie Norton: J'ajouterai très rapidement que, dans le cadre des mécanismes de coordination mis sur pied dans le pays pour répondre à la situation humanitaire, on met en place une constellation de moyens de protection. Tous les acteurs du secteur se réunissent et communiquent entre eux des renseignements et les moyens qu'ils appliquent en la matière.

En ce qui concerne la violence sexuelle et la violence sexiste, par exemple, certains de nos partenaires interviennent sur le plan de la santé. Dans ces interventions, qui ne visent pas particulièrement ce genre de violences, ils sont bien sûr conscients que c'est un problème et ils s'en occuperont au fur et à mesure. De même, dans les camps de réfugiés où oeuvrent nos partenaires, le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ainsi que l'UNICEF, dans le pays et à l'extérieur, sont également très sensibles au problème et sont en parfait accord dans leur réponse.

Mme Ève Pécelet: Peut-être pouvez-vous nous parler de la situation des réfugiés, actuellement, et des mesures que prend le Canada et faire le point sur cette question, pour nous.

Mme Leslie Norton: Oui, volontiers.

D'après les chiffres que nous possédons aujourd'hui, 159 647 réfugiés vivent au Burkina, au Niger et en Mauritanie. Il y en a aussi un petit nombre en Algérie. Leur nombre a quelque peu augmenté depuis le début du conflit, le 10 janvier, de 15 000, environ. L'ONU a lancé un appel pour s'attaquer aux dimensions régionales de cette crise, ce qui signifie qu'il faut s'occuper de la situation même des réfugiés.

J'aimerais souligner un certain nombre de faits. Une partie de l'aide canadienne vise à soulager la situation des réfugiés. Je pense que tous savent que le ministre Fantino a visité le camp de réfugiés dans le nord du Burkina en septembre. Il a entendu les plaintes des réfugiés. Ce qu'ils veulent surtout, c'est revenir à la maison. Actuellement, malgré l'augmentation de leur nombre, beaucoup, en fait, ont l'intention de retourner chez eux.

L'aide et la protection aux réfugiés sont fournies par le haut commissaire pour les réfugiés. La nourriture provient du Programme alimentaire mondial. L'UNICEF et d'autres acteurs sont également présents dans le camp, pour répondre aux besoins des réfugiés.

[Français]

Mme Ève Pécelet: Ma dernière question porte sur les cas de violation des droits de la personne. On sait, par exemple, que la France a demandé que des observateurs soient déployés au Mali pour surveiller la situation et éviter que des abus ne soient commis.

Que fait le Canada à cet égard?

[Traduction]

Mme Kerry Buck: Comme je l'ai dit, nous avons exprimé nos craintes au sujet des atteintes aux droits de la personne et nous continuerons de le faire. Nous continuerons de surveiller la situation de très près.

Si votre question concerne particulièrement les observateurs réclamés par la France, nous examinons l'aide supplémentaire que le Canada fournira, parmi toute la gamme des interventions possibles. Je ne dirai pas si nous allons participer à cet effort particulier. Je sais

que l'ONU a dépêché des spécialistes des droits de la personne sur place, que, par le passé, elle a envoyé des missions d'experts pour surveiller leur situation et que, en mars prochain, je crois, il sera fait rapport de leurs constatations au secrétaire général de l'ONU.

• (1225)

Le président: Merci, madame Buck.

Merci, madame Pécelet.

Nous allons terminer par M. Schellenberger. Ensuite, comme nous disposerons, je crois, de quelque temps ensuite, nous déciderons qui voudra bien poursuivre les questions, peut-être pendant 15 minutes. Cela se terminera vers 12 h 45, de manière à laisser un peu de temps aux travaux du comité et à une discussion sur les prochaines séances.

Monsieur Schellenberger, vous disposez de cinq minutes.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aussi aux témoins d'être ici ce matin.

Pouvez-vous expliquer le rôle de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest dans le conflit? À quel point est-il important de laisser l'initiative aux acteurs régionaux?

Mme Kerry Buck: Avant de céder la parole à ma collègue Pat Malikail, je dirai seulement qu'il est absolument indispensable qu'il y ait une réponse africaine à une crise africaine. L'Union africaine et la CEDEAO ont assumé un rôle de direction, non seulement en fournissant beaucoup plus de soldats que prévu à l'origine, mais, aussi, en s'engageant à fournir un appui financier.

Pat parlera de leur...

M. Gary Schellenberger: Même dans ce contexte, on a dit que la France a annoncé que, à son départ, qu'elle souhaite aussi rapide que possible, elle confiera la conduite des opérations aux forces africaines. J'ai entendu dire que les Maliens ne veulent pas qu'elles remplacent la France.

Savez-vous si c'est vrai? Dans l'affirmative, pourquoi refusent-ils l'aide de leurs voisins?

Mme Kerry Buck: Le gouvernement malien a participé aux discussions sur la contribution de la CEDEAO. Déjà, les troupes françaises et maliennes gagnent du terrain, suivies par la MISMA et des troupes du Tchad. Techniquement, le Tchad ne fait pas partie de la MISMA, mais ses effectifs sur place sont importants. Ils prennent la relève du contrôle de certaines villes reprises par les forces maliennes et françaises.

La MISMA est déjà à pied d'oeuvre. Les Africains ont vraiment fourni le nombre de soldats et même les contributions financières promis, comme je l'ai dit, et ils ont démontré une véritable volonté politique.

Mme Patricia Malikail: La question est vraiment intéressante, parce que plusieurs types d'organisations sont à pied d'oeuvre, au Mali. La CEDEAO, qui représente les États de l'Afrique de l'Ouest est l'une des communautés économiques régionales qui fait partie de l'Union africaine. Immédiatement après le coup de mars, elle a condamné très énergiquement les coups d'État. Elle a très vivement préconisé le retour à l'ordre constitutionnel sous peine de sanctions imposées par elle.

Cette intervention a été bien accueillie. La communauté internationale lui en a su gré. C'est l'une des raisons pour lesquelles, actuellement, au Mali, le gouvernement intérimaire respecte l'ordre constitutionnel.

La CEDEAO a continué à jouer un rôle de premier plan, affirmant qu'elle voulait aller au Mali non seulement pour affronter la menace dans le Nord mais aussi pour stabiliser les institutions dans le Sud. C'est ainsi que les choses se sont passées, avec, certainement, le soutien de l'Union africaine. En décembre, cela a conduit à l'autorisation du déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (la MISMA).

Parlons un peu de cette MISMA, qui a été autorisée par l'ONU. On lui a demandé d'être en place pendant un an, pour contribuer à la reconstruction des forces armées et de la défense maliennes. Elle compte dans ses rangs des éléments maliens. C'était pour appuyer les autorités maliennes dans la reprise des régions du Nord tombées aux mains des terroristes. C'est en train de se faire avec l'aide des Français.

Elle était aussi censée aider à des mesures de stabilisation pour appuyer les autorités maliennes dans le maintien de la sécurité et le renforcement de l'autorité de l'État — le volet politique de l'action en cours au Mali. Elle était censée aider les autorités maliennes à instaurer un climat de sécurité pour la prestation d'une aide humanitaire par les civils et le retour volontaire des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés. Voilà tout le travail à faire.

La conférence des donateurs qui a eu lieu sous les auspices de l'Union africaine, le mardi 29 janvier, a suscité une réaction tout à fait remarquable de la part de la communauté internationale, de la CEDEAO, mais aussi des pays africains qui, comme le Tchad, ne font pas partie de la CEDEAO.

Je pense que, dans ce pays, on travaille à différents niveaux. Il faut retenir qu'il existe une coordination réelle entre la CEDEAO, le niveau au-dessus, celui de l'Union africaine, et celui qui chapeautera l'ensemble, aux Nations Unies.

• (1230)

Le président: Merci. Merci aussi, monsieur Schellenberger.

Commençons par M. Dewar. Ensuite ce sera M. Dechert et nous terminerons par une courte question de M. McKay. Ensuite, nous concluons et poursuivons la séance à huis clos pour discuter des travaux du comité et de ce que nous ferons, sur le Mali, au cours des quelques semaines à venir.

Monsieur Dewar, vous avez la parole, pendant cinq minutes.

M. Paul Dewar: Merci, monsieur le président.

Est-ce que le gouvernement participera à la séance de l'Union européenne qui aura lieu à Bruxelles, le 5 février? Je suppose que oui, mais je tiens à savoir si nous aurons là-bas une représentation politique. Est-ce que le ministre a l'intention d'y assister?

Mme Kerry Buck: Nous venons de recevoir l'invitation. Je peux dire que le Canada participera à la réunion de Bruxelles, mais nous n'avons pas encore décidé à quel niveau.

M. Paul Dewar: Merci de votre réponse.

La feuille de route à laquelle il a été fait allusion et qui, je crois, vient d'être adoptée par la législature malienne, mardi, prévoyait notamment la prestation d'aide pour les prochaines étapes.

Vous avez déjà mentionné les élections, prévues pour juillet. J'ai remarqué que le Royaume-Uni avait contribué à cette feuille de route. Est-ce que le Canada a l'intention de faire de même et, sinon, pourquoi?

Mme Kerry Buck: Comme je l'ai mentionné, nous exerçons des pressions sans relâche en faveur d'un retour de la démocratie et de l'ordre constitutionnel au Mali, et la feuille de route est en grande partie le résultat des pressions exercées par la communauté internationale. Le gouvernement malien s'est employé à y intégrer des éléments solides, mais la communauté internationale a insisté pour qu'elle soit crédible. Le gouvernement malien en est l'artisan, mais le Canada et la communauté internationale ont joué un rôle.

Comme l'a mentionné David Morrison, nous continuons d'apporter notre concours à la prestation des services essentiels provisoires au Mali: l'éducation, les services de santé, etc.

Le gouvernement continuera donc d'évaluer l'aide que le Canada peut apporter au Mali en prenant en considération les façons de l'optimiser, ainsi que l'aide apportée par ses partenaires internationaux.

M. Paul Dewar: Merci de ces précisions. Nous encourageons donc le gouvernement à envisager d'appuyer l'application de la feuille de route. Comme vous l'avez mentionné, le gouvernement a insisté pour qu'une feuille de route soit adoptée. La suite logique des choses voudrait donc qu'on leur donne les moyens de le faire. Je suis bien conscient que ce n'est pas à vous de décider, mais vous pouvez faire une recommandation ferme en ce sens.

Par ailleurs, monsieur Morrison, vous êtes aux prises avec un grand dilemme, car l'aide au continent africain a fait les frais de compressions que je qualifierai de disproportionnées, mais on peut utiliser d'autres qualificatifs, à l'ACDI. Je sais qu'on a choisi de privilégier certains pays et je sais que le Mali reçoit déjà des fonds. Toutefois, le Canada a fermé des ambassades, et 62 p. 100 des pays qui ont été touchés par les compressions sont des pays africains. Ce sont les chiffres.

Ma question renvoie à celle posée par ma collègue, Mme Laverdière. Comme on ferme des ambassades et qu'on réduit l'aide accordée aux pays africains, je veux m'assurer que l'aide que l'on verse pour répondre à cette crise humanitaire n'est pas prélevée sur celle accordée à d'autres pays et qu'il s'agit bien d'argent frais. Je veux m'assurer que vous recevez bien de nouveaux fonds et que cela ne nuira pas aux autres programmes. Nous devons faire preuve d'un engagement ferme comme d'autres pays, le Japon par exemple, et nous assurer que les compressions que subit l'agence ne nous empêchent pas d'apporter une aide immédiate.

• (1235)

Le président: Monsieur Morrison, vous disposez d'environ 45 secondes pour répondre.

M. David Morrison: Comme l'a fait valoir ma collègue, Kerry Buck, le Canada continue de jouer un rôle très important en Afrique. Dans l'ensemble, près de la moitié ou un peu plus de la moitié des fonds destinés à l'aide au développement continueront d'être versés à l'Afrique, même après la mise en oeuvre du plan d'action pour la réduction du déficit auquel vous faites allusion, je crois.

Comme je l'ai mentionné, le programme d'aide au Mali était déjà un programme important avant les événements. Cela n'a pas changé. Et comme l'a mentionné ma collègue, Leslie Norton, nous avons une enveloppe séparée pour l'aide humanitaire. L'argent proviendra donc de cette enveloppe et aucun autre pays africain ne sera pénalisé.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Dechert, vous avez cinq minutes.

M. Bob Dechert: Merci, monsieur le président.

J'aimerais rappeler à mon ami, monsieur Dewar, que le Canada a éliminé toute restriction à son aide à l'Afrique.

Madame Buck, j'ai deux questions à vous poser.

Ma première porte sur le coup d'État de mars 2012 qui semble avoir pris la communauté internationale par surprise. N'y a-t-il pas eu de signes avant-coureurs? La communauté internationale n'aurait-elle pas dû voir cela venir? Pouvez-vous en outre nous dire ce que vous pensez de la réaction de la communauté internationale et de la rapidité avec laquelle elle a réagi?

J'aimerais savoir ensuite, une fois que la sécurité aura été rétablie au Mali et que des élections auront eu lieu, quels sont, à votre avis, les autres programmes auxquels le Canada devrait participer pour consolider la démocratie au Mali?

Mme Kerry Buck: Le coup d'État de mars 2012 est survenu très, très rapidement. Comme je l'ai mentionné, les Touareg qui habitent dans le Nord du pays sont en rébellion depuis longtemps, mais la présence de groupes extrémistes qui sont venus de l'extérieur en mars a démultiplié les forces, et c'est pourquoi la communauté internationale a été prise par surprise. En l'espace de trois jours, les insurgés ont proclamé l'indépendance du Nord et en ont fait un État islamiste. Tout s'est passé très rapidement. La communauté internationale a réagi rapidement, mais la situation a perduré dans la région jusqu'à maintenant.

L'autre élément qui a pris la communauté internationale par surprise a été la décision des extrémistes islamistes au début janvier de poursuivre leur offensive dans le sud jusqu'à Bamako. Rien ne laissait présager une telle offensive, mais la communauté internationale a réagi plus rapidement.

J'ai le privilège de m'occuper des conflits depuis une vingtaine d'années, et je peux vous dire que la communauté internationale a réagi plus rapidement à cette offensive des extrémistes islamistes que jamais auparavant. C'était impressionnant et, comme l'a mentionné Mme Malikail, le rôle des dirigeants africains, en particulier, a été impressionnant. Il s'agit pour moi d'un petit succès — d'un grand succès plutôt —, bien qu'il soit difficile de parler de succès dans un conflit comme celui-là.

M. Bob Dechert: Ma deuxième question portait sur les mesures à prendre après les élections pour soutenir la démocratie.

Mme Kerry Buck: Comme je l'ai mentionné, la situation évolue d'heure en heure. Elle évolue de jour en jour. Nos décisions et nos recommandations au sujet des programmes devront être souples. Toutefois, si vous regardez ce que nous avons fait par le passé, je crois que nous sommes bien partis.

M. Morrison a parlé de nos efforts pour améliorer l'éducation, la santé, ainsi que pour stabiliser et renforcer la démocratie. Le MAECI, en collaboration avec les Forces canadiennes, la GRC et nos partenaires internationaux, a commencé à investir des fonds pour bâtir un secteur de la sécurité et des services de police solides au Mali qui seront capables de travailler de manière professionnelle pour protéger les civils et faire respecter la loi.

Les événements survenus au cours de la dernière année ont surpris. C'est malheureux que cela se soit produit dans un pays démocratique comme le Mali, mais je pense que le vent a recommencé à souffler dans la bonne direction au cours de la dernière semaine.

Le président: Merci.

Pour terminer, monsieur McKay, vous avez quelques questions.

L'hon. John McKay: Merci.

Si la priorité au Mali est de protéger la population contre la menace islamiste, pourquoi ne participons-nous pas à la MISMA?

● (1240)

Mme Kerry Buck: Les troupes maliennes et françaises sont montées au front sur-le-champ. Les extrémistes islamistes ont mené leur premier coup d'État militaire le 7 janvier. Le 10, ils ont traversé la ligne qui sépare en quelque sorte le nord du sud au Mali et ont commencé à prendre des villes dans cette zone. Le 11, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est réuni d'urgence et la France a entrepris de déployer des troupes à la demande et sur l'invitation du gouvernement malien.

L'avant-garde française a été déployée, et ils ont rapidement procédé à des frappes aériennes et envoyé des troupes au sol. Le premier ministre a alors décidé, à la demande d'un proche allié, d'appuyer cette partie de l'opération militaire en mettant à disposition les capacités en matière de transport stratégique du C-17. Nous avons répondu très rapidement à la demande du gouvernement français.

L'hon. John McKay: Je sais, mais cela ne répond pas à la question. Pourquoi n'avons-nous pas répondu à la demande de l'ONU de contribuer financièrement à la MISMA?

Hier, vous avez annoncé 13 millions de dollars en aide humanitaire. En présumant qu'il s'agit d'argent frais et non pas seulement d'une réaffectation, c'est une bonne nouvelle. Certains pays en ont profité pour annoncer en même temps leur contribution à la MISMA. Si les Français arrivent à leur fin comme on le souhaite, c'est la MISMA qui devra s'occuper de la formation, de l'organisation et de tout ce que le général Vance est mieux à même de savoir que n'importe qui dans la salle, et il faut agir dès maintenant.

Mme Kerry Buck: Comme je l'ai dit en réponse à M. Dewar, le gouvernement examinera au fur et à mesure la contribution que le pays peut et devrait apporter à la lumière de l'évolution de la situation au Mali. Nous examinons ce que font les autres pays et ce que pourrait faire le Canada pour contribuer aux efforts, tout en poursuivant nos activités sur d'autres fronts, notamment dans le domaine de l'aide humanitaire...

L'hon. John McKay: Vous dites que les autres pays ont examiné la question, et avec tout le respect que je vous dois, je vous dirais que le temps est venu de passer à l'action. Ce qu'il faut à l'heure actuelle, c'est contribuer à la formation, à la mission dirigée par les pays africains. Tous sont d'accord pour que ce soit une mission dirigée par les pays africains. Si le financement, la formation, etc. ne sont pas adéquats, on augmente les chances que la mission soit un échec.

Mme Kerry Buck: Comme l'a mentionné le général Vance, la communauté internationale a recours à divers outils pour dénouer une crise complexe. Nous poursuivons nos efforts sur le front humanitaire. Nous poursuivons nos efforts sur le front de l'aide au développement. Nous poursuivons nos programmes de sécurité dans la région du Sahel. Nous formons un groupe de soldats dans le cadre de l'exercice Flintlock pour lutter contre le terrorisme. Nous continuerons d'examiner les autres contributions que le Canada pourrait apporter.

L'hon. John McKay: Il s'agit notamment de décider de l'utilisation de nos troupes au Mali et dans les régions avoisinantes. On dit qu'elles sont là pour protéger les biens canadiens. Est-ce que cela comprend les biens non gouvernementaux, comme la mine d'Iamgold dans le sud du Mali ou tout autre investissement canadien? Il y aurait apparemment 10 ou 12 compagnies canadiennes enregistrées qui mènent des activités dans la région. D'ailleurs, y a-t-il d'autres biens, comme les investissements du régime de pension, qui sont également importants? Juste par curiosité, prévoit-

on déployer des troupes pour protéger ces biens non gouvernementaux?

Mgén Jonathan Vance: Non, monsieur, nous n'avons pas l'intention de déployer des troupes dans le but que vous venez de mentionner. Nos efforts visent exclusivement, comme l'a demandé le MAECI, à protéger la population à Bamako.

L'hon. John McKay: Le seul objectif est la protection.

Mme Kerry Buck: Nous recommandons depuis un certain temps aux Canadiens de quitter le pays en raison des troubles.

L'hon. John McKay: Parmi les Canadiens qui s'y trouvent, quel pourcentage a la double nationalité?

Mme Kerry Buck: Je n'ai malheureusement pas cette statistique sous la main. Nous pouvons toutefois vous la fournir plus tard.

L'hon. John McKay: D'accord. Merci, monsieur le président.

Le président: Je remercie beaucoup nos témoins du MAECI, de la Défense et de l'ACDI.

Je vais suspendre la réunion afin que nous puissions examiner les travaux du comité à huis clos. Nous allons prendre quelques minutes pour laisser aux gens le temps de sortir, puis nous reprendrons pour parler des prochaines réunions.

Merci beaucoup.

[La réunion se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>